

Conseil Départemental de la Vie Collégienne

4 mars 2026

Lycée Pierre Bourdan



**ACADÉMIE
DE LIMOGES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Membres présents	Membres excusés
Monsieur Olivier Grèzes Madame Bernadette Larret - Mendes Madame Karine Chassagne Madame Pascale Beaubatie Madame Nathalie Elion Madame Florence Petit Madame Virgine Chanard Madame Julie Rivet Madame Françoise Connay Monsieur Lionel Minos Madame Julie Bézy Madame Louise Le Nédic Monsieur Yann Le Norcy	Monsieur David Boyer Madame Marie-Christine Bunlon Monsieur Julien Bregaint ou son représentant
Invités	Invités excusés
Madame Laurence Ciclaire Monsieur David Roou Madame Solène Koffi	
Membres élus présents	Membres élus excusés
Monsieur Liam Jaeck Madame Enola Fageon Monsieur Nolane Afonso Madame Loréna Gentil-Garcia Monsieur Ilann Bailly Madame Maïa Bézy Monsieur Nathan Baron Madame Mélina Fiolle Monsieur Auguste Fanton Monsieur Mathéo Sauve Madame Zoé Arial Monsieur Antoine Mouton Madame Solène Villebonnet	Madame Louna Grandjean Monsieur Augustin Henry Madame Lina Warrand

Conseil Départemental de la Vie Collégienne,

Mercredi 4 mars 2026, Guéret

1^{ère} séance du CDVC

Début de séance : 15h40

Introduction et présentation du cadre de l'instance par Olivier Grèzes, IA-DASEN de la Creuse

La séance débute par une introduction de Monsieur Olivier Grèzes, IA-DASEN de la Creuse, qui souligne l'importance de la démocratie scolaire et de la représentation des collégiens à l'échelle du département. Il rappelle que le Conseil Départemental de la Vie Collégienne constitue un espace d'expression et d'engagement permettant aux élèves de proposer des actions, d'informer leurs pairs et de relayer les besoins, préoccupations et idées des collégiens de la Creuse.

Au total, 30 participants sont présents aujourd'hui, dont 13 des 16 élèves élus, scolarisés de la 5e à la 3e et issus de 10 collèges du département.

Le règlement intérieur de l'instance est ensuite présenté afin de préciser les règles de fonctionnement du CDVC ; il est adopté par l'instance.

Présentation de la genèse du CDVC par Julie Rivet, DAVLC

Julie Rivet présente la genèse de la création du Conseil Départemental de la Vie Collégienne (CDVC). Cette instance s'inscrit dans la volonté de Madame la Rectrice de mettre en place des CDVC dans l'ensemble de l'académie, afin de porter la voix des collégiens à l'échelle territoriale, de formuler des propositions concrètes et de renforcer le dialogue entre jeunes et acteurs de la communauté éducative. La première expérimentation se déroule dans le département de la Creuse, dans le cadre d'un format départemental unique en France, avant un déploiement dans les deux autres départements de l'académie. À titre de comparaison, seules trois académies ont expérimenté une instance académique collégienne, ce qui fait de la Creuse un territoire pilote dans ce domaine.

Dans la perspective de cette expérimentation, une vingtaine de collégiens issus des différents CVC de l'académie ont été consultés par Madame la Rectrice afin de contribuer à la construction du cadre réglementaire et du fonctionnement de l'instance. Une réflexion a ainsi été menée au cours du printemps 2025. La campagne de candidature, lancée en novembre 2025, a suscité un nombre important de candidatures, témoignant de l'intérêt des élèves pour cette nouvelle instance de représentation.

Julie Rivet présente ensuite la composition du CDVC. L'instance est constituée de 32 membres, répartis à parts égales entre :

16 élèves élus, représentants des collégiens du département ;

16 membres désignés, représentants de l'État, des collectivités territoriales, de l'Éducation nationale, du secteur Jeunesse et Sports, ainsi que du monde associatif.

Missions du CDVC présentés par les élus collégiens

Les missions du CDVC ont été présentées à partir de l’affiche élaborée par les élèves. Le Conseil Départemental de la Vie Collégienne repose avant tout sur un travail collectif visant à agir à l’échelle du département. Le travail en équipe est essentiel, car les décisions sont le plus souvent prises collectivement. Un élu doit donc savoir écouter les autres, prendre en compte les différents points de vue et être capable de proposer des compromis afin de faire avancer les projets.

Les missions du CDVC s’organisent autour de quatre grands axes :

- Consulter les collégiens du département

Les élus ont pour mission de recueillir la parole des élèves. Cela peut se faire par la réalisation de sondages, l’organisation de temps d’échanges réguliers avec les Conseils de la Vie Collégienne de leurs établissements ou encore par la mise en place d’échanges entre collèges (rencontres Inter-CVC). L’objectif est de mieux connaître les préoccupations, les attentes, les besoins et les idées des collégiens afin de contribuer à l’amélioration de leur vie scolaire.

Ces consultations peuvent être menées à la demande de Monsieur l’IA-DASEN sur des sujets spécifiques, ou à l’initiative des élus, notamment avant de s’engager dans une action ou pour sensibiliser l’instance à une problématique particulière.

- Représenter les collégiens du département

Les élus ont pour rôle de porter la parole des collégiens du département. Ils formulent des avis et des propositions auprès des membres de l’instance, et plus particulièrement auprès de Monsieur l’IA-DASEN. À travers cette mission, ils prennent des responsabilités et contribuent à faire entendre les préoccupations et les idées des élèves.

- Informer et sensibiliser les collégiens du département

Les élus ont également un rôle d’information auprès des élèves. Ils doivent relayer les sujets abordés lors des séances du CDVC, les décisions prises, les projets en cours et les actions à venir. Ils participent également à la sensibilisation des collégiens sur certaines thématiques importantes, afin de dynamiser la vie collégienne et d’encourager la mise en place d’actions dans les établissements. Cela peut notamment passer par la conception ou la diffusion de ressources (jeux éducatifs, fiches projets, supports de sensibilisation, etc.).

- Proposer et mettre en œuvre des actions à destination des collégiens du département

Enfin, les élus peuvent être à l’initiative de projets et d’actions destinés aux collégiens. Ils doivent être attentifs aux préoccupations des élèves, tout en proposant de nouvelles idées permettant d’améliorer la vie collégienne et de favoriser l’engagement des jeunes.

Ces actions peuvent concerner différentes thématiques telles que l’orientation, le bien-être et la santé, l’égalité filles-garçons, la culture, la lutte contre les violences, les discriminations ou le harcèlement, les actions solidaires ou encore le développement durable. Pour mener ces projets, les élus peuvent s’appuyer sur des adultes ressources et des experts de ces domaines, dont plusieurs sont membres de l’instance.

Commissions de travail choisies pour cette mandature

Les élèves ont fait le choix d’engager une réflexion et un travail collectif autour de ces trois thématiques.

- Lutte contre le harcèlement

- Lutte contre toutes formes de discriminations
- Promotion de l'égalité filles-garçons

Celles-ci constitueront la feuille de route du CDVC pour la durée de la mandature de deux ans, avec pour objectif de construire et de mettre en œuvre des projets et des actions au bénéfice des collégiens du département.

Travaux du jour :

- **Commission mémoire et citoyenneté – Marc Bloch : présentation par des élus collégiens, Julie Rivet et David Roou**

Mur de la mémoire :

Une activité intitulée Mur de la Mémoire a été proposée aux élèves, avec l'accompagnement de David Roou, IA-IPR Histoire-Géographie et référent mémoire et citoyenneté, en amont du travail consacré à Marc Bloch. Ce temps avait pour objectif de permettre à tous les membres du CDVC de disposer d'un socle commun de connaissances sur les enjeux du travail de mémoire. Il visait également à rappeler aux élus leur rôle en tant que passeurs de mémoire, notamment à travers leur mission d'information et de sensibilisation auprès des collégiens du département.

Lors de cette activité, les élèves ont d'abord été amenés à s'interroger sur les lieux, les dates ou les personnalités qui font l'objet de commémorations (la Première guerre et la Seconde guerre mondiale, le débarquement, le droit de vote pour les femmes, la Shoah...). Ils ont ensuite approfondi leur réflexion en travaillant plus particulièrement sur deux dates importantes du calendrier républicain : le 11 novembre et le 14 juillet. Les élèves se sont ainsi questionnés sur la manière dont ces journées sont marquées et sur leur signification.

Ce travail leur a permis de comprendre que certaines dates sont des moments de célébration, associés à des événements fondateurs et porteurs de valeurs positives, tandis que d'autres sont des temps de commémoration, qui rappellent des événements tragiques de l'histoire et invitent à entretenir la mémoire collective afin que ces faits ne se reproduisent pas.

Des échanges ont eu lieu avec les élèves, Monsieur le Directeur de cabinet de Monsieur le Préfet et Monsieur l'IA-DASEN, qui ont rappelé l'importance du travail de mémoire pour construire le sentiment d'appartenance à la Nation et pour faire vivre les valeurs de la République.

Travail sur Marc Bloch :

À la suite de ce travail préliminaire sur le Mur de la Mémoire, les élus ont approfondi leur réflexion en s'intéressant à la figure de Marc Bloch et à son entrée au Panthéon. Les élèves du CDVC ont décidé de sensibiliser les collégiens du département à cet événement et au parcours de cet historien, soldat et résistant.

Pour ce faire, ils ont mené cinq enquêtes sur Marc Bloch, organisées autour des cinq thématiques suivantes : l'historien, le soldat et le résistant, le lien avec la Creuse, les raisons de son entrée au Panthéon et la figure du citoyen. Les résultats de ces enquêtes ont permis de dégager des informations synthétiques sur Marc Bloch, qui serviront à aider chaque collégien creusois à comprendre l'importance de cet événement, prévu le 23 juin, et le lien de ce personnage avec la Creuse.

A l'occasion de la prochaine réunion du CDVC, le 10 juin, les membres de l'instance réaliseront une affiche destinée à être diffusée dans les collèges du département et un podcast, afin d'utiliser de manière pédagogique l'intelligence artificielle, pour partager leurs connaissances avec les collégiens du département et leurs familles.

➤ **Commission égalité filles garçons - présentation par des élus collégiens, Julie Rivet et Laurence Ciclaire**

La thématique de l'égalité filles-garçons a été retenue pour cette première séance, car l'analyse des professions de foi des candidats à l'élection du CDVC montrait que ce sujet leur semblait essentiel.

Les élus ont d'abord participé à un débat mouvant animé par Laurence Ciclaire, IA-IPR Lettres classiques et référente académique égalité. Cette activité a permis de faire émerger leurs connaissances et leurs avis sur le sujet, ainsi que les problématiques rencontrées dans leurs établissements et les actions déjà mises en place en faveur de l'égalité filles-garçons.

Les élèves ont ensuite travaillé sur des affiches afin d'identifier :

- Les raisons pour lesquelles l'égalité filles-garçons est importante au collège : Pour eux, l'égalité signifie avant tout que tous les élèves, filles ou garçons, bénéficient des mêmes droits et sont considérés de manière équitable par les adultes de l'établissement. Ils estiment que cette égalité est essentielle pour que chacun se sente bien et en sécurité, pour prévenir les discriminations et pour permettre à tous de choisir librement leur orientation scolaire. Les élèves ont également été informés que, pour promouvoir l'égalité filles-garçons et accompagner les équipes pédagogiques et éducatives, l'Éducation nationale prévoit la présence d'un référent égalité dans chaque établissement.

- Ce que l'on observe aujourd'hui à ce sujet dans les collèges : Les élèves ont partagé leurs observations concernant la perception et la réalité de l'égalité filles-garçons dans leurs établissements. Ils témoignent que certains stéréotypes persistent, par exemple : « les garçons sont plus forts au football que les filles » ; « la place des femmes est à la maison avec les enfants » ; « les filles sont plus sérieuses et matures que les garçons » ; « les garçons n'ont pas le droit de se maquiller ». Concernant l'utilisation des espaces, ils observent que dans les cours de récréation, les garçons occupent souvent le centre et les terrains de sport, tandis que les filles restent en périphérie, sur les bancs. En classe, les élèves notent également que les filles et les garçons ont tendance à s'installer entre eux. Pour ce qui est des choix d'activités, certains élèves estiment que des filles s'empêchent encore de pratiquer certains sports, et que cela peut être similaire pour les garçons. Cependant, ils ont aussi relevé des avancées positives dans certains collèges, comme l'existence d'une équipe mixte de rugby ou des victoires de filles dans des compétitions de football en salle. Enfin, les élus ont témoigné d'inégalités observées ou vécues au sein des établissements, par exemple : les garçons seraient plus souvent réprimandés que les filles ; les garçons seraient moins interrogés que les filles en classe.

- Comment les élèves peuvent agir pour l'égalité filles-garçons au collège : Les élus ont pu partager des projets déjà menés dans leurs établissements, tels que : des actions de sensibilisation aux cancers du sein et de la prostate (Octobre Rose – Novembre Bleu) ; des temps de réflexion sur le consentement ou sur les inégalités hommes-femmes dans le sport, dans le cadre de l'EVARS ; des actions organisées à l'occasion de la Journée des droits de la femme ; l'aménagement des cours avec installation de matériel sportif accessible à toutes et tous. Les élèves ont également réfléchi à de nouvelles actions à proposer aux collégiens du département, dans le cadre de leur rôle d'élus départementaux. Parmi leurs idées : l'organisation d'une journée avec inversion des rôles et tenues ; la mise en place d'une journée Octobre Rose ou Novembre Bleu départementale, avec des actions communes aux 18 collèges ; la généralisation, dans chaque collège, d'une « boîte à micro-agressions », permettant de mettre en

lumière et de réfléchir aux actes et paroles blessantes ; la création d'un mur de rôles modèles mettant en avant des femmes scientifiques, sportives ou figures emblématiques de la Creuse, réalisé par les élus du CDVC et partagé à l'ensemble des collègues. La question de l'égalité filles-garçons faisant l'objet d'une commission dédiée pour les deux années de mandature, les élus auront l'occasion, dès la réunion du 10 juin, de poursuivre leurs réflexions et de définir plus précisément les actions à mener et les outils à produire. Ils pourront s'appuyer pour cela sur les partenariats locaux, tels que Madame Durand, Déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes à la Préfecture, les services SDJES, les conseillers techniques DSDEN experts sur le sujet, ainsi que les référents académiques égalité.

Conclusion de la séance

Pour conclure cette première séance, les accompagnants des travaux préliminaires à la séance ont souligné la coopération, l'engagement et l'écoute dont ont fait preuve les élèves lors des travaux.

Monsieur l'IA-DASEN a remercié les participants pour leurs réflexions et l'engagement manifeste, dès cette première rencontre, au sein de cette instance unique dans l'académie.

Monsieur le Directeur de cabinet de Monsieur le Préfet a également exprimé sa satisfaction de voir la Creuse mise en exemple, ainsi que la qualité du travail réalisé par les collégiens.

Clôture de la séance : 16h40

Pour le CDVC,

Julie RIVET
DAVLC
Académie de Limoges

Pour le CDVC, la secrétaire de séance,

Pascale BEAUBATIE
CT-EVS
Académie de Limoges